

MINISTERE DES MINES

Le Ministre

ARRETE MINISTERIEL N. 5 12 / CAB.MIN/MINES/01/2014 DU .1.5 SEP 2014 PORTANT REFUS D'OCTROI DU PERMIS DE RECHERCHES N° 2907 A LA SOCIETE DIACOM

LE MINISTRE,

Vu la Constitution, spécialement ses articles 93, 202 point 36 littera f et 203 point 16;

Vu la Loi n°007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, spécialement ses articles 10, 12, 45, 48 alinéa 1^{er}, 56 et 57;

Vu le Décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier, notamment ses articles 96 à 102 et 104 à 107 alinéa 1er ;

Vu l'Ordonnance n° 12/007 du 11 juin 2012 portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités pratiques de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des Ministères, Spécialement son article 1er B point 14 ;

Vu l'Ordonnance n° 12/004 du 28 avril 2012 portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres, d'un Ministre délégué et des Vice-Ministres;

Considérant la demande de **Permis de Recherches** n° **2907** introduite par la Société **DIACOM** en date du **06/04/2005**, et les pièces requises y jointes ;

Site Web: w.w.w.miningcongo.cd E-mail: cabminrdc@yahoo.fr



Considérant que

La Capacité financière minimum est inadéquate ;

Sur avis défavorable du Cadastre Minier ;

ARRETE:

Article 1er:

Il est refusé à la Société DIACOM, ayant son siège social sis Bvd. 30 Juin, 70, Kinshasa/Gombe, le Permis de Recherches sollicité.

Article 2:

La Société **DIACOM** a le droit d'exercer un recours conformément aux articles 57 alinéa 2, 313 et 314 du Code Minier.

Article 3:

Le Secrétaire Général des Mines et le Directeur Général du Cadastre Minier, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le .1..5..SEP. 2014....

Martin KABWELULU

AMPLIATIONS:

Cabinet du Président de la République

Cabinet du Ministre des Mines

Secrétariat Général des Mines

Cadastre Minier

CTCPM

SAESSCAM

Direction des Mines

Direction de Géologie

Direction des Investigations

Direction chargée de la Protec. de l'Environ.

Div. Prov. /des Mines & Géologie du ressort

DIACOM: 1











